

Service gestion des volontaires

ARRÊTÉ

Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours,

portant résiliation de l'engagement
du caporal-chef Frédéric DE TESTA
du CIS CORDES

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de la sécurité intérieure et notamment le Livre VII de la
partie réglementaire,

VU la demande de cessation d'activité présentée par le caporal-chef
Frédéric DE TESTA en date du 1er juillet 2015,

VU l'avis favorable du comité de centre de CORDES,

Sur proposition du directeur départemental du service d'incendie et de
secours du Tarn,

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Il est mis fin, sur sa demande, aux fonctions de sapeur-pompier volontaire du caporal-chef Frédéric DE TESTA du centre de secours de CORDES à compter du 1er juillet 2015.

Article 2 : M. le directeur départemental du service d'incendie et de secours du Tarn, chef du corps départemental, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours du Tarn.

A Albi le : 23 JUIL. 2015

Le président du conseil d'administration
du SDIS


Michel BENOIT

Certifié exécutoire compte tenu de
la notification du :

